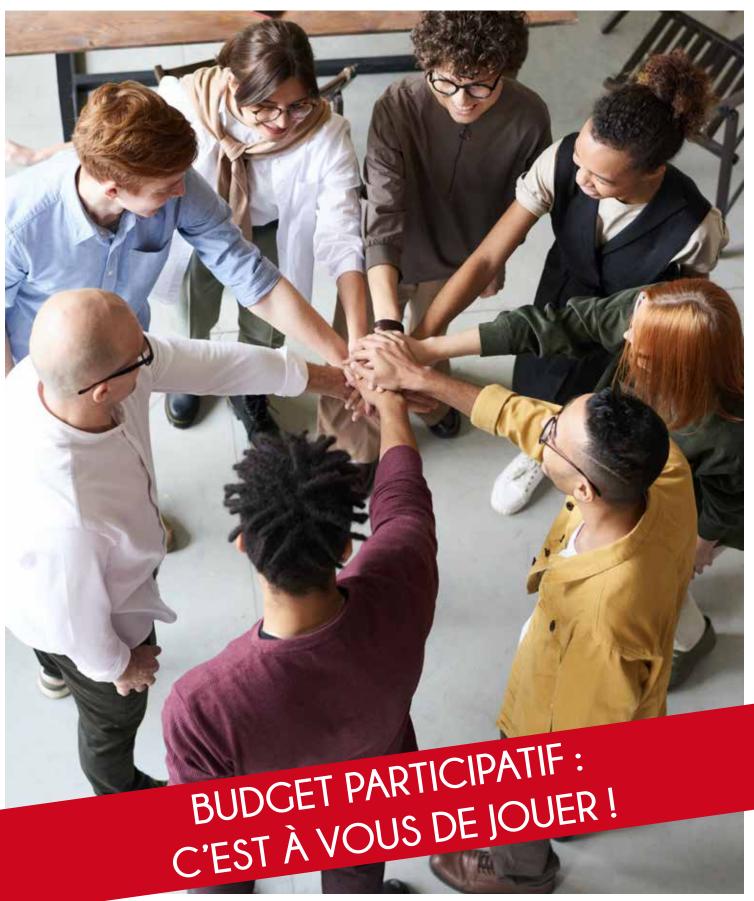
MONSmag

Périodique communal d'information / Avril 2021 / # 95



Le Jardin du Maïeur

L'actualité montoise (mais pas que) vue par le Bourgmestre, en trois sujets, avis, humeurs, coups de cœur, commentaires, actions.

Budget participatif : c'est à vous de jouer !

A nos yeux, associer davantage les Montois aux décisions de notre Ville est essentiel. C'est pourquoi nous venons de lancer le projet de « budget participatif ». Comme nous l'avions annoncé en début de mandature, le Collège communal et moi-même souhaitons développer de nouveaux projets qui favorisent la participation citoyenne. Il s'agit d'une nouvelle façon pour les Montois et les associations de participer directement à leur vie de quartier.

Concrètement, l'idée est non seulement de vous donner la parole mais, surtout, de vous permettre de décider sur des projets qui vous tiennent à cœur. En vous impliquant, vous aurez dorénavant la possibilité de décider directement de l'affectation d'une partie du budget d'investissements de la Ville. La balle est donc dans votre camp! Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans ce Mons Mag.



Mons sur la liste des premiers bénéficiaires de la rénovation des logements sociaux

Le logement public représente une partie importante du bâti montois: si l'on considère tous les biens gérés par la société Toit et Moi, ce sont en effet 10.000 Montois qui y habitent. Si une partie de ces logements sont de bonne qualité, beaucoup méritent une rénovation en profondeur. Et certains immeubles nécessitent même d'être complètement remplacés.

Un tel objectif nécessite des moyens très importants, mais fait partie des objectifs de mandature de notre Collège communal. C'est pourquoi nous avons sollicité et obtenu des budgets exceptionnels auprès du Gouvernement wallon. Pas moins de 60 millions d'euros (dont 75% proviennent de subsides wallons et 25% de Toit & Moi) seront consacrés à la rénovation de 1.300 logements, dont près de 1.000 situés sur le territoire montois. Notre but ? Améliorer la qualité de vie des locataires et réduire leur facture énergétique grave à une nécessaire remise aux normes des logements concernés.

Le sport montois au meilleur de sa forme

C'est un événement exceptionnel qu'on ne peut passer sous silence : notre jeune championne Élise Vanderelst a remporté la médaille d'or du 1.500 mètres en salle lors des championnats d'Europe d'athlétisme qui se sont déroulés en Pologne ! Un événement inspirant et encourageant pour les jeunes générations qui, comme Elise, sont engagées au MOHA à Obourg. Une fierté pour les Montois, aussi.

Aujourd'hui, si de telles performances sont possibles, c'est grâce à la volonté et au travail des athlètes et à la qualité de leur encadrement, mais aussi aux infrastructures dans lesquelles la Ville a investi progressivement depuis plusieurs années. Au total, le Grand Mons compte 217 clubs, 1.500 bénévoles et 15.000 affiliés dans 68 disciplines différentes.

C'est pourquoi le Collège communal continue d'investir dans le sport, avec notamment la nouvelle halle couverte d'Hyon, la rénovation de la piscine de Cuesmes et, bientôt, de nouvelles infrastructures pour le club de hockey ainsi que les investissements consentis dans plusieurs clubs de foot de l'entité.

Au-delà des infrastructures, notre Ville accueille et organise des événements et compétitions d'envergure. Pour la première fois, Mons sera d'ailleurs le point de départ du Grand Prix Cerami, une course cycliste qui parcourt chaque année en juillet la province du Hainaut et qui draine de nombreuses retombées.

Comme vous pourrez le constater, notre Ville ne manque ni d'ambition, ni de projets !

Avec mes sentiments dévoués,

Nicolas Martin votre bourgmestre

(Alauta)







Sommaire

Le Jardin du Maïeur

Sommaire et numéros utiles

Tout le Mons en parle

10 COVID-19

La campagne de vaccination a débuté

11 Mobilité

14 Travaux

Reconversion des maisons communales Piscine de Cuesmes

Une halle couverte dédiée au sport à Hyon

16 Sécurité

Vers une gestion négociée de l'espace public

17 Lancement du budget participatif

18 Administration

Des achats publics responsables Prise de rendez-vous en ligne au service population

22 Enseignement communal

23 leunesse Concours Eloquentia 24

Environnement: Des triporteurs pour la propreté

26 Pôle muséal Expos et musées

28 Histoire:

Congo, une plaque commémorative remise dans son contexte

30 Sports

Annulation de Mérites sportifs Elise Vanderelst

Numéros d'urgences à conserver

Quelques numéros qu'il est toujours important d'avoir à sa portée le cas échéant.

Ambulances - Pompiers: 112 Prévention suicide : 0800 32 123 02 227 52 52 Police: 101 Infor-drogues: Médecin de garde: 1733 078 15 25 56 Alcooliques anonymes: Pharmacies de garde: 0903 99 000 Cancerphone: 0800 15 801 (1,50 € / min) Child Focus: 116 000 100 Card stop: 070 344 344 Dentistes de garde : 070 245 245 065 41 23 00 Centre antipoisons: Urgence sociale: Abri de jour (CPAS): 065 56 24 20 Écoute-enfants: 103 Télé-Accueil: 107 Abri de nuit (après 19h): 065 34 76 74

Marché de Jemappes

Définitivement installé sur la Place

Après une phase test et un sondage réalisé auprès des utilisateurs et des maraîchers, le collège communal a pris la décision d'installer définitivement le marché du jeudi sur la Place de Jemappes. , Le choix de cet nouvel emplacement s'explique aussi par la belle visibilité offerte au marché depuis l'avenue Maréchal Foch ainsi que par les retombées économiques positives pour les commerces du centre de Jemappes situés à proximité de la Place.

Vous pouvez donc retrouver tous les jeudis matin vos marchands de fruits et légumes, vêtements, fromages... sur la place de Jemappes, chaque jeudi, de 8h à 13h.



La revitalisation du quartier de la gare se concrétise

Dans le quartier de la gare de Mons, véritable lien entre le site de la future gare, les Grands Prés et le cœur historique de la ville, se concrétise la mise en œuvre d'un programme d'animation culturelle, tout en conservant la diversité et la proximité commerciale.

Le collège communal a annoncé un projet de redynamisation de cet axe par l'apparition future de nouvelles vitrines présentant des créations d'artisans. Ce projet a été confié à l'asbl CRC (Comptoir des ressources créatives). L'idée est d'investir les cellules inoccupées avec des projets artistiques. Le CRC identifie alors les besoins des créateurs et peut dégager des fonds pour les aider. Ces besoins peuvent être de tous types : formations, achat de véhicules, location de cellules vide...

Le projet avance très rapidement et suscite un grand intérêt auprès des artistes. Actuellement, deux bâtiments sont déjà investis. Le premier, rue des Capucins, est orienté « arts plastiques », avec la présence de trois artistes peintres et de deux couturiers. Le second, rue de la petite Guirlande, s'oriente plus vers l'artisanat, avec deux céramistes et un graveur.









Une taxe pour éviter les chancres et bâtiments abandonnés

Le constat est que certaines cellules commerciales restent actuellement vides, notamment par la pratique de loyers trop élevés pour de nouveaux commerces. Pour lutter contre ce phénomène et inciter les propriétaires à se montrer plus prompts à réinvestir dans leurs bâtiments et ensuite les proposer à un loyer raisonnable, la taxe sur les immeubles inoccupés a été revue. Il a été décidé de scinder cette taxation, en différenciant désormais les logements et les immeubles à vocation commerciale.

Les propriétaires de petites surfaces commerciales, de grandes surfaces et de logements seront taxés de manière plus équitable désormais.

Le but premier n'est pas de percevoir une taxe, mais bien de favoriser l'éclosion de nouveaux commerces en ville. Les propriétaires qui démontrent leur volonté de louer leur bien au prix du marché ne seront pas concernés, à la différence de ceux qui exagèrent et font de la spéculation (ex : une cellule de 60m² à un loyer de 5000€ / mois dans le piétonnier)

Action « fête des Mères » en centre-ville

Du 30 avril au 9 mai inclus, l'asbl Gestion Centre Ville organise un grand concours dans les commerces du centre-ville à l'occasion de la fête des Mères ! Il y aura plus de 1.000 euros de cadeaux en jeu, à partager avec sa maman: ateliers gourmands, visite du centre-ville en trio balade, enveloppe shopping, etc.

Le 8 mai après-midi, en fonction des mesures sanitaires en vigueur, de petites animations seront également organisées dans les quartiers commerçants!



INFO

Gestion Centre Ville Mons 065 40 58 85

Facebook Mons Gestion Centre Ville.

Mons, ville fleurie

Les beaux jours arrivent (si, si) et, avec eux, le retour de l'opération « Mons, ville fleurie ». L'idée est de vous permettre de fleurir la façade de votre maison à un prix très démocratique. Le principe et le fonctionnement n'ont pas changé. Vous réservez vos fleurs via le site web de la Ville (www.mons.be) ou via l'association de votre village. Diverses variétés sont proposées à partir de 1€ / fleur (terreau compris). Le jour J, vous venez avec vos bacs et jardinières, ils seront garnis. En outre, vous pouvez participer au concours de la plus belle façade fleurie, organisé par quatre associations montoises (Ghlin, Nimy, Villers-Saint-Ghislain et Maisières). Des prix sont à remporter!

Notez que la procédure d'enlèvement des fleurs est naturellement adaptée au contexte sanitaire (port du masque, gestes barrières, gel hydroalcoolique à disposition...).

INFO www.mons.be



Des colis alimentaires pour les étudiants en difficulté

En cette période compliquée, les institutions du Pôle hainuyer, en collaboration avec le CPAS de la Ville de Mons, le SOREAL et la Banque Alimentaire, ont développé un système de distribution de paniers solidaires à destination des étudiants qui ont subi une baisse de revenu en raison de la crise sanitaire.



Ce nouveau service hebdomadaire, entièrement gratuit et sans inscription préalable, est mis en place pour aider les étudiants qui rencontrent des difficultés financières suite à la crise actuelle. Du 1er mars au 30 juin 2021, quatre relais « STUDENT FOOD SERVICE » seront accessibles, une fois par semaine, aux étudiants dans le besoin sur présentation de leur carte étudiant d'une institution partenaire du Pôle hainuyer.

Les étudiants peuvent se rendre sur n'importe quel site, indépendamment de leur établissement d'appartenance. Vous recevrez votre panier alimentaire sur simple présentation

de votre carte d'étudiant(e).

Le « STUDENT FOOD SERVICE » sera réparti sur

4 sites au sein de la ville de Mons :

UMONS: Rue du Rossignol 3 (Nouvelle bibliothèque du Parc)

UCLOUVAIN/HELHA: Chaussée de Binche 151

(Maison des étudiants - Bâtiment J)

HEH: Avenue Maistriau 8

(Département des Sciences et technologies)

HEPH-CONDORCET: Chemin du Champ de Mars 17

(rez-de-chaussée)

La distribution se fera tous les jeudis de 10h à 15h dans le respect des règles sanitaires.

L'ASBL Monsports fait peau neuve!

Revigorée par la sortie d'un nouveau logo, l'asbl Monsports a revu en profondeur son site Internet, rendu plus dynamique et plus ergonomique. Aussi, la page Facebook sera dorénavant plus riche en informations sportives à Mons.

Sur le nouveau site web, la structure présentera les clubs sportifs de la région, des actualités, les infrastructures sportives de la Ville gérées par l'association, ou encore les événements et activités organisées par Monsports. Enfin, surtout, on y trouvera les activités, actualités et projets des clubs sportifs montois, que l'ASBL Monsports soutient et cherche à promouvoir au quotidien!

Bien qu'elle change certains aspects visuels et communicationnels, l'ASBL Monsports tient à garder le pour tous sans discrimination, distinction d'âge, classe sociale et niveau de pratique.

L'équipe composée de Laurence, Olivier et Damien est disponible du lundi au vendredi pour aider les clubs et les citoyens concernant toutes leurs interrogations qui touchent au secteur sportif.

INFO

ASBL Monsports 065/40 56 52

equipe@asblmonsports.be Facebook : monsportsasbl

https://asblmonsports.wordpress.com/

Hommage aux défunts de la Dynastie

A l'occasion du 87° anniversaire du décès de Sa Majesté Albert ler, une cérémonie Commémorative, en hommage aux membres défunts de la Dynastie, s'est tenue en l'hôtel de ville. À l'invitation du collège communal, et suivant l'application stricte des mesures sanitaires, Mélanie Ouali, échevine des Mouvements patriotiques, a présidé cette cérémonie. Après son allocution et la sonnerie « Aux Champs », la gerbe communale a été déposée au pied du buste d'Albert ler. Ce fut ensuite le tour du Baron Jean-Claude Bonaert qui déposa pour les Vétérans du Roi Léopold III.

Le Commandement militaire de la province de Hainaut était représenté par l'adjudant-major Philippe Dubreucq, Adjudant de Corps et le 1^{er} Caporal-chef Fabrice Castelain, caporal de Corps.



La garde d'honneur des drapeaux était assurée par les vétérans du Roi Albert l^{er} et les vétérans du Roi Léopold III - Mons.

Croix-Rouge

Collectes de sang à Mons

Des collectes oragnisées dans l'entité de Mons, au cours des prochaines semaines.

AVRIL 2021 MAISIERES SALLE CALVA Cité des Epinois 79

lundi 19 avril de 15h30 à 18h30

JEMAPPES

SALLE DES FÊTES DU TEMPLE PROTESTANT avenue Foch 830

mercredi 21 avril de 15h30 à 18h30

Mai 2021 : SAINT-SYMPHORIEN SALLE « LES TILLEULS » Rue François Marcq mercredi 19 mai de 16h30 à 18h30 MONS (toute l'année)

C.T.S. (Centre de Transfusion Sanguine) – Chaussée de Binche 101 – Bloc A

Lundi: 9h - 13h et 14h - 20h

Mardi : 9h - 14h Mercredi : 13h - 18h leudi : 13h-18h

Vendredi: 13h - 18h30

Pour l'agenda complet des collectes, consulter le site www.transfusion.be

> Pour les collectes de plasma et de plaquettes Prendre contact avec le Centre de Transfusion Sanguine du Brabant-Hainaut

Chaussée de Binche 101 - Bloc A - 7000 Mons Tél. 065/22.10.30

La campagne de vaccination a commencé au Lotto Mons Expo

Après la première phase de la campagne de vaccination, orientée vers les publics les plus exposés, c'est à présent l'ensemble de la population wallonne de plus de 18 ans qui est progressivement appelée à se faire vacciner. Un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge, sera respecté.

Concrètement, les Montoises et les Montois seront invités à se faire vacciner au centre de référence situé au Lotto Mons expo, à l'adresse suivante : Avenue Thomas Edison, porte 8, à 7000 Mons. Un parking gratuit est mis à disposition. Il est néanmoins possible que votre courrier d'invitation à la vaccination mentionne un autre centre en Wallonie. Ce choix dépend de la Région wallonne et non de la Ville de Mons.

Si pour une raison de santé ou autre, vous pensez que vous ne pourrez pas vous rendre seul(e) au centre de vaccination, vous pouvez vous faire accompagner par un proche. Si ce n'est pas possible alors que vous souhaitez vous faire vacciner, la Ville de Mons a créé un centre d'information téléphonique. Nous vous invitons donc à le contacter au 065/88.22.25 (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h) afin que nous puissions examiner avec vous comment surmonter cette difficulté. Le collège communal a en effet décidé d'offrir un service propre à la Ville de Mons pour les personnes qui en ont besoin.

Pour votre information, le TEC offre la gratuité de ses transports pour se rendre au centre de vaccination sur simple présentation de votre convocation.

Par ailleurs, nous vous invitons à rester informé(e) via le site internet de la Ville de Mons (<u>www.mons.be</u>) ainsi que sur les réseaux sociaux de la Ville de Mons (Page Officielle - Ville de Mons)

L'organisation de la vaccination étant entièrement coordonnée par la Région wallonne et ses services, dont l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AVIQ), vous trouverez sur les sites suivants quelques réponses à des questions fréquemment posées aux autorités compétentes:

- · jemevaccine.be
- covid.avia.be/fr/vaccination-covid-19-informations
- · info-coronavirus.be









En route vers un Plan communal de mobilité

Ça bouge à Mons!

Depuis quelques mois, la Ville de Mons a entamé un processus de réflexion autour de la mobilité sur son territoire. L'objectif ? Améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie en ville mais aussi favoriser l'utilisation des différents modes de transports.

Pour mener ce projet à bien, les services de la Ville bénéficient de l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en la matière. Après une phase d'analyse du territoire permettant d'identifier les grandes problématiques montoises, 10 mesures majeures ont été identifiées, avec, à la clé, des actions concrètes et réalistes pour la mobilité à Mons. Parmi celles-ci : désengorger le centre-ville du trafic automobile, aplanir les pics de trafic aux heures de pointe, créer un réseau cyclable structurant et securisé, travailler sur la mobilité scolaire, etc.

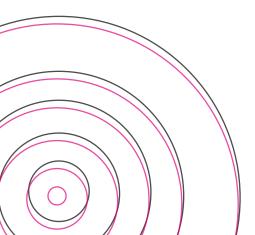
À terme, la mise en place du projet permettra d'organiser un système de déplacements cohérent pour notre territoire. Ce plan offrira une réponse en terme d'accessibilité aux pôles d'activité principaux, pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Il favorisera par ailleurs la mobilité douce telle la marche à pied, le vélo et les transports collectifs, encourageant l'intermodalité et un usage plus rationnel de l'automobile.

Conçu avec les Montois!

Ce processus se veut résolument participatif puisqu'une dynamique d'information, de sensibilisation, de concertation et de coordination des acteurs locaux (citoyens, associations, partenaires publiques extérieures tels que le SPW, le TEC, ...) est en train d'être mise en place.

Les Montois seront amenés à participer et à partager leur avis et leur expérience tout au long du projet. Outre une information claire quant à l'état d'avancement de l'étude et son contenu, des ateliers participatifs seront organisés sur certaines thématiques, dès le printemps. Enfin, au dernier trimestre 2021, une grande enquête publique sur le rapport final de l'étude sera publiée et soumise aux remarques des citoyens.





INFO www.mons.be

20 nouveaux range-vélos

Pouvoir ranger son vélo en toute sécurité, c'est désormais possible via les nouvelles installations de range-vélos sur le territoire montois

Au total, plus de 110 sites sur l'entité montoise ont été équipés d'arceaux. Ces sites permettent dès d'accueillir 650 vélos. Parmi les agencements, il y a donc 20 nouveaux mobiliers « publicitaires » et 90 lieux équipés d'arceaux de stationnement en U inversé. Le nombre d'arceaux par site varie de 2 à 4, ce qui permet donc de ranger jusqu'à 8 vélos en même temps!

Ces équipements sont idéalement disposés à proximité des pôles d'intérêt tels que les commerces, les écoles, les lieux culturels et de loisirs...





Nouvelles pistes cyclables

Avec l'arrivée des beaux jours, de plus en plus de cyclistes vont reprendre la route après une trêve hivernale. Il s'agit donc évidemment d'une période propice pour développer le réseau cyclable à Mons et offrir des meilleures conditions de circulation aux cyclistes.

Le marquage de nouvelles pistes cyclables est actuellement en cours. Une quinzaine de voiries sont concernées par cette première salve de travaux. Il s'agit des trois tronçons suivants : la connexion vers le halage à la rue Emile Limauge à Ghlin, la connexion vers le halage à la rue du Grand Large et à l'avenue de la Sapinette, la petite connexion entre la piste marquée et la piste de la Rive droite du Canal du Centre.

Les voiries concernées par ces nouveaux travaux de marquage ont été suggérées à la Ville par des usagers via les différentes associations cyclistes. Elles ont été ensuite discutées au sein de la Commission consultative du Vélo mise en place par la Ville de Mons.

De nombreux aménagements concernent d'ailleurs le projet de « vétro » ; le Chlin Express est un itinéraire cyclable balisé reliant la place de Chlin au centre-ville de Mons. Ce projet avait été mis en place par le collectif « Tous à Vélo » en partenariat avec « Pro Vélo » lors des importants travaux sur la N50 à Chlin. L'objectif était de mettre en selle les habitants désireux

de trouver une alternative rapide et sécurisée à la voiture et au trafic automobile. Il leurs a été proposé un itinéraire cyclable praticable dans les deux sens et balisé.

« Avec le début des travaux de prolongement du Ravel de Cuesmes à Spiennes par la région wallonne et la piste cyclable rue Vilaine et rue des Maraichers, le printemps s'annonce cyclable » confie l'échevine de la mobilité, Charlotte De Jaer.



En centre-ville, je stationne facile!

Vous souhaitez venir faire du shopping, visiter une expo, découvrir le patrimoine montois, faire une démarche auprès d'un service communal ou tout simplement vous balader?

Saviez-vous que le centre-ville dispose de nombreux emplacements de parking gratuits ou payants tant pour les automobilistes que pour les utilisateurs de la mobilité douce! Par ailleurs, afin de soutenir la relance du commerce local et la reprise des autres secteurs d'activité, le Collège communal a décidé d'octroyer une demi-heure de stationnement gratuite en voirie, ainsi que la première heure de stationnement offerte dans nos parkings couverts. Ces périodes de stationnement gratuites seront ajoutées automatiquement au temps de stationnement adopté par l'utilisateur.

• Les parkings souterrains (payants): au nombre de 3, ils se situent à quelques pas des quartiers commerçants de l'hyper-centre:

Parking Grand-Place: 191 places dont 8 emplacements avec bornes de recharge à destination des véhicules électriques; 6 emplacements pour les motos; 15 arceaux pour accueillir 30 vélos; 14 emplacements pour les familles nombreuses; 6 emplacements pour les personnes à mobilité réduite et 4 emplacements pour les voitures partagées afin de renforcer la mobilité. L'accès se fait par le haut de la rue d'Havré et en moins de 2 minutes à pied, vous êtes sur la Grand-Place! Tarif: 1,20 €/ heure (tarif réduit: 0,60 €/ heure de 20h à 8h). Horaires d'ouverture: du lundi au jeudi de 7h30 à 22h00; vendredi et samedi de 7h30 à 00h00; dimanche de 8h00 à 22h00 - reprise du véhicule 24h/24. Actuellement une heure payée = une heure offerte!

Parking de la Halle: 210 places dont 2 emplacements avec bornes de recharge à destination des véhicules électriques. L'accès se fait par la rue de la Halle et en moins de 8 minutes à pied, vous êtes sur la Grand-Place! Tarif: 1,20 €/heure (tarif réduit: 0,60 €/heure de 20h à 8h). Horaires d'ouverture: du lundi au jeudi de 7h30 à 22h00; vendredi et samedi de 7h30 à 00h00; dimanche de 8h00 à 22h00 - reprise du véhicule 24h/24.

Parking Grand-Rue: 250 places accessible à tous. L'accès véhicule se fait par la rue Notre Dame et l'accès piétons se fait par le Piétonnier, à quelques pas des quartiers commerçants de Messines et des Capucins. Tarif: 1,20 €/heure (tarif réduit: 0,60 €/heure de 20h à 8h). Horaires d'ouverture: 24/24 heures 7/7 jours - accessible au PMR.

- Parkings en voirie (payants): plus de 600 places limitées dans la durée dont le tarif dépend de la zone de stationnement dans la quelle elles se trouvent (verte, orange ou jaune)
- Parking Achat-Minute: 110 places intelligentes détectent la présence d'un véhicule et la durée du stationnement. L'utilisateur dispose de 30 minutes gratuites pour faire ses achats dans les commerces de proximité! Téléchargez l'appli « Achat-Minute » sur votre smartphone pour voir les places libres en temps réel!
- Parkings gratuits: plus de 600 places situées à environ 10 à 15 minutes de marche de la Grand-Place: place Nervienne, Machine à Eau, boulevard Dolez, Pont Rouge, boulevard Gendebien, place des Alliés, parking RTBF (uniquement le vendredi de 18h00 à 20h30, les week-end et jours fériés de 9h00 à 20h30), le long des boulevards et des grandes voiries.

Il existe également de nombreuses places réservées aux personnes à mobilité réduite dans les différents quartiers commerçants!

Pouvoir garer son vélo en toute sécurité, c'est désormais possible via les nouvelles installations de ranges vélos sur le territoire montois (voir par ailleurs).

INFO www.mons.be www.monscentreville.be





Reconversion des anciennes maisons communales

Des logements, mais pas seulement

Deux opérations récentes de rénovation d'anciennes maisons communales, à Flénu et à Hyon, viennent compléter des reconversions déjà réalisées dans d'autres villages montois, avec succès, notamment à Mesvin et à Cuesmes. La volonté est de redonner vie à des lieux emblématiques, auxquels nous sommes foncièrement attachés.

Ainsi, l'ancienne maison communale de Flénu, située place Dooms, s'est reconvertie en onze logements, déjà occupés pour la plupart. Cette requalification offre une nouvelle vie à un bâtiment très connu de Flénu. Par ailleurs, une salle, située au rez-de-chaussée, permet aux associations du village de se réunir quand elles le souhaitent.

À Hyon, dans le même esprit qu'à Flénu, les travaux de rénovation / reconversion de l'ancienne maison communale sont à présent clôturés. Au rez-de-chaussée, le royal photo club montois a retrouvé son cadre de vie. Aux étages, deux spacieux duplex ont été très bien restaurés. Ces travaux sont entièrement financés par la Ville de Mons, dans le cadre de son PST (Plan Stratégique

Transversal), et via la Régie foncière, pour un montant total d'environ deux millions d'euros pour les deux sites. Cette vague de revitalisation n'est pas terminée. Un grand projet de réhabilitation de l'ancienne maison communale de Nimy est sur les rails. Le bâtiment de la Place retrouvera son faste d'autrefois et aura des locaux à disposition des associations. Une salle CALVA viendra même occuper le dernier niveau du site, accessible au public et aux associations.

Il restera ensuite à finaliser des projets similaires à Maisières et à Oboura. qui en sont au stade de la réflexion actuellement.





TOS: © Ville de Mons / Oswald

Rénovation de la piscine de Cuesmes

D'importants travaux de rénovation de la piscine de Cuesmes ont débuté, pour une durée de deux ans environ. L'objectif est de rouvrir en ianvier 2023.

Le projet de rénovation s'inscrit dans le cadre du « Plan Piscines » mis en œuvre par le gouvernement wallon. Celuici se rallie à la stratégie « Europe 2020 » visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments publics en favorisant l'utilisation de sources d'énergies renouvelables. Sans rentrer dans le détail technique, tout sera refait au niveau de l'isolation, de l'électricité, de la toiture et du chauffage.

Le projet répond à quatre objectifs principaux : réduction de l'empreinte carbone ; accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; aménagements favorisant l'apprentissage de la natation; réduction de l'utilisation du chlore.

Le bâtiment fera notamment l'obiet d'une meilleur isolation des murs et de la toiture, ainsi que d'un remplacement complet des menuiseries.

Les chaudières et le matériel pour le traitement de l'eau seront modifiés, en plus de la mise en conformité de toutes les installations. Un poste infirmerie sera créé et il est prévu d'installer un système anti-noyade avec une caméra reliée à un logiciel qui réagit dès qu'un corps inerte est repéré.

Le montant total des travaux est estimé à 3.225.000 €, dont 50 % à charge de la Région wallonne. Le solde, pris en charge par la Ville, repose sur un prêt à 0 %.



Halle couverte d'Hyon

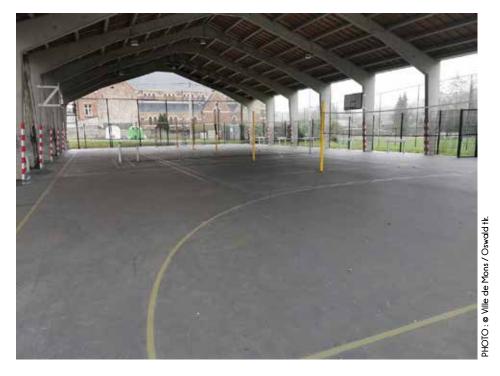
Un espace multisports est né

La halle couverte d'Hyon a-t-elle enfin trouvé chaussure à son pied ? L'aménagement de la structure en un espace multisports est arrivé à termes.

À la suite de plusieurs semaines de travaux, ce lieu a fini sa mue. Conscient de l'importance de disposer d'infrastructure sportive extérieure, la Ville de Mons avait en effet décidé de transformer cet espace en une structure multisports, avec l'aide d'un subside bienvenu de la Région wallonne.

Plusieurs disciplines peuvent désormais être pratiquées sur place. L'outil, entièrement clôturé, peut ainsi accueillir du football, du basket-ball, du tennis, du badminton ou bien du volley; et tout cela dans un même endroit! L'aménagement a en effet été réalisé en superposant le calque de ces différents sports, afin d'en faire une structure pluridisciplinaire. Ainsi, les équipements dédiés à ces disciplines sont amovibles et peuvent être retirés selon la pratique sportive souhaitée.

Le site sera géré par l'ASBL Monsports. L'idée étant de partager cette infrastructure, plusieurs publics seront visés afin de l'occuper, notamment les



écoles, les mouvements de jeunesse, les associations ou encore les clubs sportifs. La Ville souhaitant aussi sensibiliser les citoyens à l'importance de la pratique sportive, la halle sera accessible au tout public via un système de réservation en ligne. Ce dernier sera notamment publié sur la page Facebook de l'ASBL Monsports ainsi que sur la page Internet de la Ville (www.mons.be). Et puisqu'une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, l'occupation sera entièrement gratuite.

INFO
ASBL Monsports
065 40 56 52
https://asblmonsports.wordpress.com

Rue Ferrer à Cuesmes

Réfection des trottoirs et des zones de stationnement

Ce projet, qui représente un investissement de 441.100,00€ TVAC, est une étape nécessaire à l'amélioration du cadre de vie des nombreux riverains et passants. Les travaux ont débuté le 15 mars dernier, pour une durée de chantier estimée à 80 jours ouvrables. La fin des travaux est donc prévue à la mi-juillet.



Autres travaux en cours

Obourg : réfection de voirie, rue de la Station (306,000 €)

Obourg: réfection voirie et trottoirs, rue de la France (635.000€)

Obourg : réfection des trottoirs, rue de Roumanie (136.000 €)

Saint-Symphorien : réfection des trottoirs de la place $(55.000 \, \text{\ensuremath{\in}})$

Nimy : réfection de la voirie, Impasse Navez (52,000 €)

Jemappes : réfection des trottoirs, rue Docteur Jaquerye (193.000 €)

Parc de Jemappes : terrasse et parking de la Roseraie (1.35.000 €)

Hyon : remblaiement de l'ancien lit du By, rue de la Cascade (135.000 €)

Ghlin : réfection des égouts, trottoirs et voirie, rue du Mouligneau (795.000 €)

Vers une gestion négociée de l'espace public

La police se doit d'être la garante du respect des libertés fondamentales et démocratiques de la population. A cet égard, l'ordre public fait partie des fonctionnalités essentielles de la zone de police Mons-Quévy.

La notion de « maintien et rétablissement de l'ordre public » a fait peau neuve depuis quelques années pour faire place à un concept de « gestion négociée de l'espace public ». Cette approche s'oriente vers davantage de dialogue et de responsabilisation de l'ensemble des parties prenantes. En d'autres mots, la police doit tout mettre en œuvre pour que l'environnement du citoyen lui permette de jouir de ses droits tout en profitant de ses libertés. Cette mission s'avère plus complexe qu'imaginée puisque l'environnement dont il est question est totalement dépendant de l'évolution de la société et de ses mœurs.

Le policier doit ainsi aiguiser sa perception des phénomènes sociaux, culturels, économiques et politiques, tout autant que sa capacité d'analyse afin de prendre des décisions efficientes et équilibrées dans des situations de prévention ou de répression.



Des événements planifiés ou... inopinés

La zone de police Mons-Quévy est organisée de telle façon que la « gestion négociée de l'espace public » soit garantie peu importe qu'il s'agisse d'événements planifiés ou imprévisibles. Pour ces derniers, la police locale doit pouvoir réagir immédiatement. Par exemple, une grève spontanée, une manifestation inopinée, l'effondrement d'une maison... Nous nous devons aussi de prévoir en permanence un officier de police administrative et judiciaire afin de valider certaines procédures lors des interventions quotidiennes.

Aucun doute, la gestion de l'espace public en matière d'ordre public est d'une importance primordiale. Qu'importe la nature des faits qui surviennent dans cet espace, les services de police sont obligés de réagir : depuis la simple surveillance d'un marché hebdomadaire à des missions de protection de la salubrité publique en passant par l'encadrement d'une manifestation.



Budget participatif: à vous de jouer!

Mons lance son budget participatif: une façon nouvelle pour les Montois et les associations de participer activement à la vie de leur quartier et à la transition écologique. Un appel à projets est lancé!

Le Budget participatif c'est quoi?

Le budget participatif est un processus de démocratie participative qui permet aux habitants de s'impliquer concrètement dans la vie de la cité en décidant de l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la ville (135.000 euros en 2021) sur des projets citoyens proposés par les habitants.

Quels sont les objectifs poursuivis à Mons?

- Améliorer le cadre de vie des citoyens sur la base de projets portés par la population
- Renforcer la cohésion sociale dans les quartiers et les villages
- Permettre à la population de voir aboutir des projets qui répondent à ses besoins actuels et à ses besoins futurs dans un esprit de transition
- Soutenir la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement.

Quelles sont les thématiques de cet appel à projets?

Les projets proposés doivent évidemment servir l'intérêt général et collectif du quartier ou du village et comporter une dimension collective et participative. Les différents objectifs ou thématiques poursuivis sont l'impact positif sur:

- l'environnement : contribuer à la réduction des pollutions environnementales, favoriser l'utilisation des ressources renouvelables, développer l'économie circulaire, participer à la prévention ou à une meilleure gestion des déchets, viser la protection et l'amélioration de la biodiversité, de la qualité des eaux, de la mobilité douce, de l'alimentation et agriculture durables...
- la dimension sociale: favoriser le lien entre les citoyens, diminuer les inégalités sociales, apporter une valeur ajoutée pour les publics précarisés, le bien-être du public touché et renforcer les liens dans le quartier ou la communauté...
- le cadre de vie : améliorer et embellir un quartier ou un village, contribuer à rendre plus confortable et agréable la vie de ses habitants...

Quelques exemples de projets participatifs dans d'autres villes : poulailler collectif, jardins partagés, création d'une guinguette, installation d'un éclairage intelligent à l'entrée d'un quartier...

Qui peut répondre à cet appel?

- Les ASBL ayant leur siège social à Mons
- Les collectifs de citoyens montois composés de minimum 3 personnes physiques, âgés de minimum 16 ans et domiciliés à des adresses différentes à Mons, constitués en association de fait
- Les coopératives à responsabilité limitée à finalité sociale ou coopératives agréées "CNC" ou agréés "Entreprises sociales" ayant leur siège social à Mons
- Les fondations reconnues d'utilité publique.

Chaque participant ne pourra déposer qu'un seul projet.



Comment répondre à cet appel?

Vous pourrez répondre à l'appel à projets entre le 20 avril et le 20 juin 2021.

Une présentation de l'appel à projets par visioconférence sera organisée le 20 avril à 18h00.

INFO www.mons.be budgetparticipatif@ville.mons.be

Achats publics responsables

Plus équitables, plus écologiques, plus éthiques

Le saviez-vous ? 98 milliards d'euros sont dépensés chaque année dans des marchés publics, dont 70 % par les villes et communes. Les achats communaux représentent donc un levier énorme de transition vers une société plus équitable, plus écologique et plus éthique.

C'est pourquoi la ville de Mons s'est engagée à intégrer dans sa politique d'achat des contraintes économiques, sociales, éthiques et environnementales, en signant la charte des achats publics responsables. Fin 2019, un plan d'action a été rédigé.

Qu'est-ce qu'un achat public responsable?

Il s'agit d'un achat effectué par un pouvoir public qui intègre des préoccupations non seulement économiques, mais aussi sociales, éthiques et environnementales, conformément à l'article L1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Une manière de repenser autrement la consommation publique par souci environnemental tout en étant en adéquation avec les besoins fonctionnels d'une administration communale, mais en s'intéressant aux conséquences sur la société.

2020: année zéro

Un plan d'action a donc été signé en novembre 2019. Cela démontre la volonté d'implication de la Ville de Mons pour un mode de consommation et de production durables.

Nous pouvons donc considérer l'année 2020 comme l'année zéro.

Le plan comprend 62 actions définies suivant 6 axes : dresser les états des lieux ; sensibilisation ; accompagnement des services ; mise en œuvre de la politique des achats responsables ; contrôle et évaluation ; communication.

Au terme de la première année de mise en œuvre, ce ne sont pas moins de vingt-trois actions qui sont d'ores et déjà réalisées. Vingt-neuf sont en cours d'élaboration.

Par ailleurs, des clauses dites ESE, spécifiques, ont pu être intégrées une cinquantaine de marchés publics au cours de l'année.

À suivre...

Compteurs d'eau intelligents dans les bâtiments communaux

Œuvrant à la transition énergétique, et soucieuse d'aller toujours plus loin dans la réduction de ses consommations, la Ville de Mons s'est portée commune-pilote, en partenariat avec la Société wallonne des eaux (SWDE), pour l'installation de boitiers à impulsion sur les compteurs à eau des bâtiments communaux.

Ces boitiers ont pour but d'envoyer des informations en temps réel sur les consommations et ainsi détecter les éventuelles fuites. Ceci afin de permettre aux services communaux d'intervenir plus rapidement sur les réparations.

Une dizaine de sites ont été équipés, tels que : les écoles communales de Saint-Symphorien, de Cuesmes, d'Obourg et de Mons (école des Canonniers), les bâtiments administratifs de la rue Buisseret et de la rue Neuve ainsi que les bâtiments des services des travaux (Chlin et Cuesmes).

Ces installations devraient permettre de réduire jusqu'à 85% la quantité de fuites soit une réduction moyenne de 25% de la facture énergétique globale. Le projet étant en phase pilote, une évaluation régulière est prévue sur une période d'un an afin d'analyser l'impact précis de ces boitiers et les économies réalisées.





Photos: Ville de Mons / Oswald.tlı

Population / État civil

Prenez rendez-vous en ligne!

Prendre rendez-vous en ligne avec le service état-civil/population c'est désormais possible! Via le site internet de la Ville : www.mons.be, partout et quand vous le souhaitez, vous pouvez donc facilement fixer un rendez-vous, pour l'ensemble des démarches réalisées au sein des services de la population et de l'état civil.

Depuis mars 2020 (pour raisons sanitaires COVID), tous les citoyens Montois sont reçus exclusivement sur rendez-vous au sein du service Etat-Civil/Population de la Ville de Mons.

Suivant les périodes, le nombre de rendez-vous fixés oscille entre 250 entretiens quotidiens à 400 lors des pics de fréquentation (préparation des vacances, inscription scolaire,...). Les derniers mois ont permis de paramétrer et de tester le logiciel de rendez-vous en ligne au sein des services.

« Ce projet novateur pour le citoyen montois s'inscrit dans une des actions du Programme stratégique Transversal (PST) de la Ville de Mons, ajoute Nicolas Martin, Bourgmestre. L'objectif étant la mise en place d'une administration sur rendez-vous pour limiter les temps d'attente et ce, en vue de toujours tendre vers une administration communale, moderne, efficace et orientée citoyen. »

L'Officier de l'Etat civil, Achile Sakas, se réjouit de ce nouveau pas en avant de l'Administration communale : « Ce logiciel offrira beaucoup plus de souplesse et d'autonomie à la population. Dorénavant, c'est le citoyen qui choisit la date qui lui convient le mieux en fonction de ses occupations professionnelles ou familiales ».

Si prendre rendez-vous est facile, un petit tutoriel a été conçu pour vous aider le cas échéant, notamment lors de votre première prise de rendez-vous. Il est également disponible sur le site de la Ville de Mons.

Parmi les avantages de ce nouveau fonctionnement, des délais d'attente réduits, des dossiers préparés à l'avance, et bien entendu le respect de la distanciation sociale. Les flux sont mieux régulés et les affluences massives sont évitées.

Préparez votre rendez-vous pour ne rien oublier!

Après avoir fixé le RDV, n'oubliez pas de bien lire le document pdf dans lequel on vous explique ce que vous devez emporter lors de votre venue à l'administration. En effet, si vous commandez un permis de conduire, certains documents devront être produits. Si vous les avez oubliés, vous risquez de devoir revenir à l'administration une seconde fois!

Enfin, lors de votre visite, n'oubliez pas de prendre votre QR code (soit imprimé, soit disponible via votre smartphone). Grace à celui-ci, vous pouvez librement éditer le ticket qui vous guidera vers le bon guichet et vous évitera ainsi de faire la file. Et encore un peu de temps gagné!

Une couleur par service

Autre nouveauté, le parcours du citoyen est désormais facilité grâce à un fléchage au sol en couleurs. Son objectif: identifier plus facilement le chemin à suivre au travers des différents étages pour rejoindre le guichet souhaité. Un exemple, vous devez refaire votre carte d'identité, suivez la couleur jaune; un permis de conduire, le violet vous accompagne vers le 1er étage...



Rappel: commandez vos documents en ligne

Composition de ménage, certificat d'inscription, extrait d'acte de naissance.... Beaucoup de documents sont disponibles en ligne sur le guichet électronique, accessible via l'onglet démarches administrative sur www.mons. be. De quoi éviter des déplacements inutiles, vraiment. Pas mal de documents sont accessibles gratuitement et immédiatement par téléchargement.



D'autres documents nécessiteront un traitement des services communaux mais pourront également être vous envoyés sur votre adresse mail, ce qui vous fera également gagner un temps précieux. Par exemple : extrait de casier judiciaire, acte de naissance, acte de nationalité, acte de mariage...

Tuyau: l'appli itsme

Vous n'avez pas de lecteur de carte d'identité à disposition? Vous pouvez utiliser l'application itsme, également intégrée par les banques, TaxOnWeb, Mypension.be...



INFO www.mons.be 065 40 51 11

35 implantations et une multitude d'atouts

L'enseignement fondamental communal (maternel et primaire) regroupe 35 implantations. Présentes aux quatre coins de l'entité montoise, il y a forcément une école à vos côtés qui répondra parfaitement à vos besoins et à ceux de votre/vos enfant (s).

L'ambition générale de l'enseignement communal est de garantir aux élèves un cadre de vie et de travail de qualité, où leur bien-être sera au centre de leur parcours d'apprentissage.

Quatre priorités

- 1. Amener les élèves sur le chemin de la réussite, en adaptant des pratiques pédagogiques respectueuses de leurs rythmes d'apprentissage et de leurs besoins;
- 2. Doter les élèves des savoirs fondamentaux et de compétences debase solides qu'ils seront capables d'approfondir et d'actualiser en permanence. Ils seront demain des citoyens responsables, éclairés et autonomes;
- 3. Dispenser un enseignement neutre, ouvert à tous, respectueux des personnelles de convictions chacun et garante des valeurs de démocratie, de pluralisme et de solidarité:
- 4. Favoriser chez les élèves l'initiative, l'ouverture d'esprit, l'innovation, le travail en équipe, la participation active à la vie scolaire en suscitant chez eux la prise de responsabilité.

Langues, créativité, sports, technologies...

Les atouts du réseau communal sont au moins aussi nombreux que le nombre d'établissements scolaires. En voici quelques-uns:

- Apprentissage précoce langues dès la 3ème maternelle dans certaines écoles, le maintien du choix des langues en 5^{ème} et 6^{ème} primaires et l'immersion linguistique en néerlandais à l'école communale Robert André à Flénu:
- Une promotion de l'éducation culturelle et artistique dès la maternelle, en libérant dès le plus jeune âge la créativité et l'expression;
- Des activités sportives (journées de psychomotricité, journées de psycho-natation, journées sportives, cross interscolaire) ainsi que des actions qui visent à la promotion de la mobilité douce à l'école.

- L'utilisation des technologies dans la pédagogie: tableaux interactifs dans les classes, l'inscription à divers appels à projets « écoles numériques », cyberclasse, etc....
- Une mise en place de projets innovants aui favorisent la transition écologique, le développement durable, l'écologie, le respect de la nature ainsi que l'alimentation saine;
- Participation des élèves à la vie démocratique et à l'exercice de la citoyenneté (ex : devoir de commémoration):
- Une offre de garderies le matin, le midi et le soir;
- Un soutien pédagogique pour les élèves qui connaissent des difficultés, avec la guidance du centre PMS;
- Libre choix des options philosophiques, avec COURS d'éducation à la citoyenneté et à la philosophie obligatoires pour tous à raison d'une période.
- Multitude d'activités parascolaires : classes vertes, classes de neige, classes de mer, fêtes scolaires, soupers, portes ouvertes, fête d'Halloween, carnaval, marchés de Noël.



INFO 065/40.58.00 ou sur www.mons.be





Éveil et formation artistiques à l'Académie

L'académie de Musique de Mons propose des formations artistiques dans trois disciplines:

- La musique dès 7 ans (clarinette, saxophone, trompette, piano, violon et alto, violoncelle, guitare, percussions, flûte traversière, accordéon, trombone, cornet, orgue, tuba, harpe et formation vocale, contrebasse, chant...). Éveil musical à partir de 5 ans.
- Les arts de la parole dès 8 ans (théâtre et déclamation). Soulignons également les Humanités artistiques, en collaboration avec l'Ecole du Futur et sa section « arts de la parole » (en 5^e secondaire)
- La danse classique, dès 5 ans, pour filles et garçons

INFO

065 56 11 00 ou infoacademiedemons@gmail.com

Concours Eloquentia

La magie de la parole à Mons

Depuis 2012, de jeunes français rivalisent de performances... en éloquence. Le but est de débattre et de favoriser l'émancipation personnelle et le lien social. Des Bruxellois adaptent le concept en 2018. Et cette année, le concours a fait étape à Mons.

Pour la première étape de sélection, le jeune candidat propose lui-même une thématique. L'animatrice du Conseil communal des Jeunes de la Ville de Mons a eu la chance d'être jurée lors de cette épreuve. Les sujets abordés allaient de «Faut-il travailler pour être heureux?» à «Le progrès est-il toujours une bonne chose?», en passant par «L'ambition est-elle un défaut?» ou «La bien pensance, une nouvelle censure?». Au-delà de la performance en tant que telle, les arguments utilisés dans le propos jouent un rôle important dans l'évaluation: pertinence, innovation, interpellation, digression, improvisation...

En amont de ce concours, une délégation du Conseil communal des Jeunes a rencontré une partie des organisateurs d'Eloquentia Mons. Deux jeunes conseillères se sont inscrites, ainsi qu'une sympathisante. Une trentaine de candidats se sont inscrits à ce concours, chiffre très positif au vu de la période actuelle.



Témoignage d'une participante : Ce concours m'a toujours fait de l'oeil

« Les vidéos que j'ai pu voir sur YouTube étaient vraiment magiques et je voulais vraiment le faire, explique Ismahane Chahlal. Au début, je ne voulais pas du tout me lancer, j'étais angoissée. Finalement j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai contacté Eloquentia.

Mes journées n'étaient remplies que de travail, d'écritures, d'apprentissages et surtout de motivation. J'ai été aidée par une coach, qui m'a donné tous les conseils possibles pour réussir. C'est ça qui est beau à Eloquentia, c'est l'accompagnement, la solidarité.

Sur scène. Je ressentais que deux émotions, l'excitation et l'angoisse. On allait m'écouter pendant 5 minutes et ça c'est magique. J'ai tout donné et j'ai surtout démontré un sujet qui me tenait à cœur. Je ne regrette aucunement cette aventure qui me fait grandir et montre de quoi je suis capable. »

Covid-19

À l'écoute des enfants, des ados et des familles

On le sait, les jeunes sont probablement les plus touchés par toutes les mesures sanitaires qui restreignent leurs libertés et leurs moments d'échange, que l'on sait si précieux dans cette tranche de la vie. Face aux difficultés qu'ils rencontrent, deux services peuvent les accompagner:

La maison de l'adolescent - l'EquipAJ s'adresse aux adolescents de 11 à 22 ans pour tous les types de demandes (conflits familiaux, scolarité, autonomie,...) mais aussi à leurs proches et aux professionnels en contact avec des adolescents. Confidentialité, anonymat, réponse rapide et accompagnement dans les démarches si souhaité.

L'AMO « Ancrages » propose aux jeunes de 0 à 22 ans ainsi qu'à leurs familles une action de prévention sociale et éducative. Ces actions comprennent un travail d'écoute, de valorisation, un accompagnement individuel ainsi que des actions collectives de prévention et de sensibilisation au bénéfice des jeunes et de leur famille.

A noter que ces deux services sont entièrement gratuits, ouverts à tous et travaillent sur base volontaire.

Enfin, la **cellule Jeunesse de la Ville de Mons** reste à la disposition des citoyens montois concernant toute question sur la crise sanitaire en lien avec les enfants et les adolescents et pourra orienter les familles vers les structures formées pour les soutenir et les encadrer.



INFO

servicejeunesse@ville.mons.be 065 40 58 16 - 065 40 58 17 - 065 40 58 13 - 0492 91 90 24

> MADO L'EquipAJ 23 - 31 rue de la seuwe - 7000 Mons 065 40 84 38 - mado.lequipaj@cpas.mons.be

> AMO Ancrages 53 rue du Trieu - 7000 Mons 065 84 89 28 - <u>amo.ancrages@cpas.mons.be</u>

Propreté

Nos cantonniers sur leurs nouveaux triporteurs!

Vous aurez désormais l'occasion de voir des drôles de petits engins sillonner le territoire montois. Il s'agit d'un nouvel outil de travail pour les équipes de cantonniers en charge de nettoyer les rues : des triporteurs, autrement dit, des trottinettes à assistance électrique permettant de transporter un bac pour les déchets. Les triporteurs sont un bon mix entre le chariot de nettoyage et les petites camionnettes du service Proximité car ils permettent non seulement de couvrir un périmètre plus important que le charriot qu'on pousse à pied, mais ils peuvent aussi atteindre des zones plus difficilement accessibles par des camionnettes, comme des pistes cyclables ou des sentiers.

La Ville a fait l'acquisition de 4 triporteurs dévolus au nettoyage de 4 quartiers sur différentes zones du territoire. L'objectif est multiple : il s'agit d'abord et avant tout d'un outil efficace qui facilitera le travail des cantonniers et qui permettra d'augmenter leur rayon d'action, mais aussi d'un outil de qualité, innovateur et plus « vert » qui les mettra en valeur ainsi que leur travail.





Faucons pèlerins

Fidèles au Beffroi de Mons

Ils se plaisent à Mons! À nouveau, le couple de faucons pèlerins est revenu dans un des clochetons du Beffroi, afin de d'y faire naître leurs rejetons. Pour l'heure, trois œufs ont déjà été pondus! Ce périple est à suivre bien évidemment sur le site internet de la Ville de Mons www.mons.be

Batraciens

Plus fragiles qu'on ne le croaaat

Dans le cadre de la protection des batraciens lors de la période de migration qui se déroule de février à avril, un arrêté de Police a été pris. Le but est de permettre le bon déroulement des opérations de sécurisation des bénévoles, et ainsi limiter la vitesse à 30 km/h à Hyon (rues Maurice Flament et de la Genièvrerie) où un dispositif a été installé, et à Saint-Denis (rue du Bois d'Hayon). Alors si vous deviez passer par là, levez le pied!



Natura 2000

Pour protéger la biodiversité

En ce début d'année, un nouveau projet ayant pour but d'accompagner les propriétaires privés dans leurs démarches associées à l'amélioration, la restauration ou la création des habitats situés en zone Natura 2000 a vu le jour. Cette démarche est assurée par une association de six structures locales, dont le Contrat de Rivière Haine.

La restauration de forêts alluviales ou de mégaphorbiaies (groupements de plantes herbacées de plus d'1,5 m en bordure de cours d'eau régulièrement inondés) sont les habitats principalement visés dans le cadre du projet sur le territoire de Mons. Ces habitats spécifiques présentent un intérêt majeur pour la pérennisation de la biodiversité en Région wallonne.

Vous êtes propriétaire d'une parcelle « Natura 2000 » et vous voulez en savoir plus sur le projet ? Vous souhaitez être informés des actions possibles afin de favoriser la biodiversité, tout en bénéficiant des aides financières de la Région wallonne ? N'hésitez pas à contacter la chargée de projet Natura 2000, Marie Bonnet (mbonnet@pnpe.be - 0484/45.20.31).

Avertissement : Pour l'ensemble de nos musées et expos, la réservation est obligatoire via visitMons en ligne via www.visitmons.be ou au 065/33.55.80.

Actualité des musées

Le SILEX'S de Spiennes : la saison 2021 est lancée!

03.04.2021 > 07.11.2021

Parking: Place de Spiennes à Spiennes Parking PMR: Rue du Point du Jour à Spiennes

Du mardi au dimanche de 10h à 16h www.silexs.mons.be

Le SILEX'S en 2021 : un moment d'évasion, alliant nature et culture, à deux pas de chez soi!

La crise sanitaire a poussé les équipes à se réinventer pour vous proposer des nouveautés à l'occasion de la réouverture de ce fabuleux site archéologique.

Les descentes dans les minières néolithiques restent pour le moment interdites. Cette expérience unique est malgré tout rendue possible grâce à une visite virtuelle! Nos équipes ont élaboré une visite en réalité augmentée accessible en ligne sur place via une application. Visitez le site en 360° comme si vous y étiez!

L'autre grande nouveauté cette année est de vous offrir une nouvelle façon de découvrir la nature au fil de vos promenades en vous proposant quatre nouvelles balades accompagnées. Les cartes balades reprennent différents circuits au départ du site du SILEX'S entièrement accessibles à toute la famille. Rendez-vous à l'accueil du SILEX'S pour vous procurer ces itinéraires.

En bonus, un carnet nature sera distribué aux enfants pour qu'ils puissent découvrir le site extérieur sous un œil nouveau. Dans ce carnet, ils retrouveront des défis et des explications pour repérer des animaux, en découvrir plus sur certains oiseaux, sur la faune locale et quelques petits insectes.

Cette année encore, il vous sera possible d'explorer le parcours permanent du SILEX'S et de partir en famille à la découverte des drôles de bestioles grâce à l'animation « animalithique ».



En ce moment au Mons Memorial Museum

Retour sur 70 ans d'existence du SHAPE

02.04.2021 > 24.10.2021

Compris dans le prix d'entrée au Mons Memorial Museum



Le 2 avril 1950, dans le but de planifier et exécuter des opérations militaires de l'OTAN, il est décidé de fonder le SHAPE, Grand Quartier général des puissances alliées en Europe.

Initialement situé dans l'Hôtel Astoria à Paris en 1950, son nouveau siège sera ensuite déplacé à Rocquencourt et opérationnel dès le 2 avril 1951.

Suite au retrait de la France de l'Otan, son siège central sera finalement implanté à Mons en 1967. Encore aujourd'hui, le SHAPE façonne l'histoire de Mons avec plus de 50 années de présence militaire internationale dans notre commune.

Cette exposition retrace les 70 années de vie du SHAPE, d'abord sur la base de Rocquencourt, mais surtout sur celle de Mons. Découvrez des pièces de collections uniques ainsi que le rôle du SHAPE depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Vous y retrouverez également les témoignages de divers militaires présents temporairement à Mons.

Participez à un colloque international « Colonisation/ décolonisation : des mémoires multiples et plurielles. Le cas de Mons. »

6 et 7 mai, Salle académique de l'UMONS de la faculté polytechnique,

31 boulevard Dolez 7000 Mons ou via l'application zoom

Programme complet et inscription www.monsmemorialmuseum ou à l'accueil du musée

Les 6 et 7 mai prochains, nous vous proposons, en collaboration avec l'Université de Mons, l'Université Saint-Louis de Bruxelles, du CECESSOMA et les Archives de l'Etat, un colloque sur un sujet qui ne manque pas de marquer l'actualité récente. En effet, La question de la mémoire coloniale et décoloniale est actuellement au centre du débat public. Durant ces deux journées, les intervenants de tous horizons aborderont le cas de la Belgique, et plus spécifiquement celui de Mons.

Ce colloque est soutenu par le FNRS, les Amis des Musées de Mons et la FWB et est organisé par l'ASBL Extension de l'UMONS.

Appel à contribution : Recherche de témoignages

Ce colloque est le premier jalon en vue de la préparation d'une exposition qui abordera ce sujet et sera présentée en mai 2022 au Mons Memorial Museum. Dans ce cadre, nous lançons un appel à témoignages en lien avec la thématique, avec un focus particulier sur Mons et sa région.

Afin de traiter le sujet dans son ensemble, l'équipe du MMM est à la cherche de témoignages d'afro-descendants, anciens colons, humanitaires, simples voyageurs...

Si vous avez dans vos maisons, vos greniers, vos carnets, vos souvenirs... un héritage mémoriel issu des pays des Grands Lacs ou de cette période coloniale, votre contribution nous sera précieuse.

Nous vous invitons à prendre contact avec le Mons Memorial Museum via l'adresse mail suivante :

corentin.rousman@ville.mons.be ou encore via le 065/40.53.21

Actualité des expositions

Le textile s'expose aux anciens Abattoirs

09.05.2021>01.08.2021 www.becraf.org



BeCraft, en collaboration avec la galerie Les Drapiers vous propose, au cœur de la Grande Halle des Anciens Abattoirs, une exposition d'envergure entièrement consacrée à la création textile belge : Textilités

L'art textile n'est plus à envisager comme un produit fini mais plutôt comme un processus de pensée pluridirectionnel, « un nœud dont les fils se dévident à l'extérieur et se mêlent à d'autres fils issus d'autres nœuds » (Heidegger). Autrement dit, le langage textile est « une chose qui vit ».

Pour vos kids !

Le Dynamusée n'a pas fini d'amuser vos enfants grâce à de nombreuses activités et stages. Réservation obligatoire au 065/40.53.38.

Stage de Pâques

Pendant les vacances de Pâques, le Dynamusée accueille les enfants

- de 8 à 12 ans pour un stage « le mini Bon Vouloir » au BAM, du 06 avril au 09 avril,
- de 5 à 10 ans pour un stage « nature » au SILEX'S, du 12 avril au 16 avril.

L'œuvre du mois

Le 28 avril, le Dynamusée invite vos enfants de 5 à 12 ans pour un mercredi après-midi dans les réserves secrètes de l'Artothèque, à la découverte de l'artiste du mois.

Nuit contée

Le 7 mai, une nuit contée émerveillera les enfants de 4 à 12 ans au Musée du Doudou. Rendez-vous en pyjama, avec doudous et couvertures pour une soirée cocooning!



Visuel : ville de Mons © Mara de Sario

Anto-Carte: Appel au recensement

Dans le cadre de recherches liées à une exposition consacrée à l'artiste Anto-Carte, prochainement organisée au BAM, la Ville de Mons lance un appel afin de recenser les œuvres de cet artiste.
Si vous êtes en possession d'une œuvre d'Anto-Carte et que vous souhaitez participer au récolement,

vous pouvez nous contacter par email : (alice.cantigniau@ville.mons.be) ou par courrier postal : (BAM - à l'attention d'Alice Cantigniau - 8, rue Neuve à 7000 Mons)

Nous garantissons la discrétion et l'anonymat aux personnes qui le souhaitent.

Cette annonce concerne exclusivement une collecte d'informations relatives à l'œuvre d'Anto-Carte, le BAM (Musée des Beaux-Arts de Mons) n'est pas habilité à procéder à une expertise ou à une authentification.
Votre précieuse collaboration servira à mieux connaître cet artiste dont l'œuvre est encore trop peu documentée.

Ça se passe aussi chez nous en ce moment

Programmation complète à découvrir sur www.polemuseal.mons.be

Anciens Abattoirs	> 18.04.2021	116° Salon du Bon Vouloir
BAM	> 18.04.2021	Roy Lichtenstein. Visions multiples
		Orage d'acier
Magasin de Papier	>02.05.2021	Ceci n'est pas un poisson d'avril
Artothèque	> 13.06.2021	Mons au temps de Waudru. Itinéraires Mérovingiens
Mons Memo- rial Museum	> 19.12.2021	Triennale de l'Affiche politique
Dans tous nos lieux	Chaque premier dimanche	Dimanche gratuit



Une plaque, un contexte

La mémoire de la colonisation à Mons

Lorsque vous traversez le porche de l'hôtel de ville, espace extrêmement symbolique, plusieurs plaques commémoratives ornent les murs latéraux. Toutes sont en lien avec la Grande Guerre, sauf la première, sur la gauche. Celle-ci met à l'honneur les «pionniers » montois partis au Congo lors des premières vagues de colonisation de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Voici l'histoire de cette plaque, dans un contexte difficile de travail de mémoire sur la colonisation.



Inauguration du monument à l'honneur des Pionniers Montois du Congo le 19 juin 1932, © Archives de la Ville de Mons.

En juin 1930, la Ligue du Souvenir Congolais fait parvenir à la Ville de Mons un courrier en faveur de la réalisation d'une plaque commémorative à la mémoire des habitants de la commune qui « succombèrent en Afrique au service de l'œuvre congolaise, avant l'annexion du Congo à la Belgique, c'est-à-dire le 15 novembre 1908 »¹. Les Autorités communales prennent la décision, en septembre de la même année, de confier la réalisation d'une plaque en bronze à placer dans le porche de l'Hôtel de Ville². L'exécution de celle-ci est attribuée à l'élève lauréat de 1930 de l'Académie des Beaux-Arts, sur proposition de la direction. L'élève retenu est Arthur Régnier, de Pâturages. Il réalise deux projets à l'attention du collège et le 30 mars 1931, c'est celui d'une femme récoltant des fèves de cacao avec un enfant qui est sélectionné. Le conseil communal valide l'ensemble du projet le 21 avril 1931, même si la décision de principe de la réalisation d'une plaque date du 14 octobre 1930. L'œuvre mesure 2m40 sur 1m40, afin d'être en harmonie avec les autres plaques déjà présentes. Il est décidé d'indiquer le nom des pionniers décédés au Congo et c'est le Cercle Congolais de Mons, fondé en 1907, qui se charge de ce travail. Les noms sont indiqués par ordre d'ancienneté du décès. Ils comportent l'année de naissance, l'année de décès et le lieu où le pionnier est inhumé au Congo³. Le fondeur de ce bronze est Verbeyst de Bruxelles, et le coût total de celui-ci est de 18.000 francs tout compris.



Proposition de l'artiste au Collège communal pour la réalisation du monument, © Archives de la Ville de Mons.

Inauguré le 19 juin 1932

Le monument est inauguré le 19 juin 1932 dans le cadre des journées coloniales organisées par la Ville de Mons. La cérémonie est rehaussée par la présence de LL AA RR les princes Royaux, le Duc et la Duchesse de Brabant, à savoir Astrid et Léopold de Belgique. Dans le discours de la Ligue du Souvenir Congolais, les motivations de la réalisation de cette plaque sont exposées : Quant à Mons, les glorieux noms gravés sur ce mémorial attestent sa participation à la tâche humanitaire entreprise par le Roi Léopold II dans le centre de l'Afrique⁴. La conclusion du discours prononcé par le bourgmestre de Mons, Victor

¹ Courrier du 1° juin 1930 de la Ligue du Souvenir Congolais à la ville de Mons, dans Bâtiment divers, mémorial-Érection. Érection d'un mémorial aux Montois morts en Afrique au service de l'œuvre congolaise, antérieurement à l'annexion du Congo à la Belgique, A.V.M., Fonds Travaux, n° 227.

² Extrait du procès-verbal de la séance du Collège des Bourgmestre et Echevins du vendredi 12 septembre 1930 dans, Bâtiment divers, ..., n° 227.

³ Courrier du cercle congolais du 10 octobre 1931 au Bourgmestre de Mons, dans *Bâtiment divers, ...*, n° 227.

⁴ Discours de la Ligue du Souvenir Congolais, dans Inauguration d'un mémorial aux Montois morts en Afrique au service de l'œuvre congolaise, antérieurement à l'annexion du Congo à la Belgique : Cérémonie : Visite de LL.AA.RR. le Prince Léopold et la Princesse Astrid, dans AEM, AVM, fonds semi-inventorié, n° 1199.

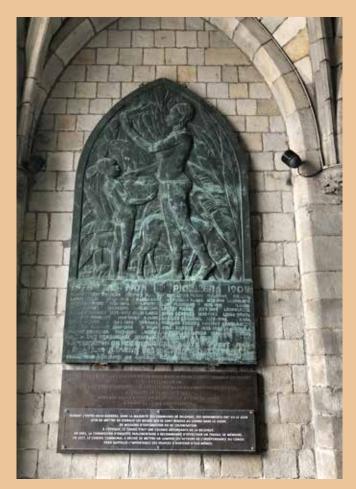
Maistriau, est du même acabit : Reportons notre pensée une fois de plus sur Léopold II dont la grande ombre plane sur nous en ce moment, saluons et honorons les Montois qui sont morts pour la Colonie et ainsi pour la Patrie et la Civilisation⁵. Par la suite, durant plusieurs années, les associations de vétérans ayant participé à l'exploration du Congo organiseront des cérémonies commémoratives annuelles sous le porche de l'hôtel de ville.

Deux textes et une volonté de pédagogie

En 2017, la Ville de Mons met en place un projet de contextualisation de cette plaque afin de rappeler le contexte de sa création mais aussi pour y adjoindre une nouvelle plaque commémorative en la mémoire de l'indépendance du Congo et de son père fondateur Patrice Lumumba⁶. Pour ce faire, les autorités communales rencontrent en novembre de la même année les associations de la communauté congolaise afin de discuter du projet. Le bourgmestre justifie ce travail car: La vérité a ses droits. l'ai entendu la volonté légitime des participants de pouvoir accompagner la mise en œuvre de la plaque commémorative par une communication adaptée au grand public, afin que l'histoire du Congo soit mieux connue en Belgique. Je partage cette volonté de pédagogie : il est en effet important de recontextualiser l'histoire du Congo, notamment à l'attention des jeunes générations⁷.

Une deuxième réunion a lieu le 8 janvier, où deux textes sont soumis à l'approbation des diverses associations. Le premier a comme objectif de reconnaitre l'indépendance du Congo : À la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour l'indépendance du Congo et en particulier de Patrice Emery Lumumba, 1er Premier Ministre du Congo indépendant, assassiné le 17 janvier 1961 avec ses compagnons Maurice Mpolo et Joseph Okito à cause de leurs convictions. Le second texte rappelle le contexte de la création de la plaque, mais surtout le travail de mémoire qui y est associé : Durant l'entre-deux-guerres, dans la majorité des communes de Belgique, des monuments ont vu le jour afin de mettre en exergue les Belges qui se sont rendus au Congo dans le cadre de missions d'exploration ou de colonisation. À l'époque, le Congo était une colonie dépendante de la Belgique. En 2001, la commission d'enquête parlementaire a recommandé d'effectuer un travail de Mémoire. En 2017, le Conseil communal a décidé de mettre en lumière les acteurs de l'Indépendance du Congo pour rappeler l'importance des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le travail collaboratif entre les associations d'afrodescendants et les équipes de la Ville de Mons s'est déroulé sereinement et les réunions furent très constructives.



Plaque commémorative des Pionniers Montois du Congo avec les ajouts réalisés en 2018, © C. Rousman, 2020.

Le 20 octobre 2018, la nouvelle plaque en bronze est inaugurée en dessous de la plaque à l'honneur des « pionniers », (qui dut être remontée d'une vingtaine de centimètres) avec les deux textes, le premier en bronze et le deuxième en dessous sur une plaque de plexiglas avec l'écriture en blanc afin de bien les distinguer.

En conclusion, il est intéressant de constater que, selon les époques, l'interprétation d'une plaque telle que celle-ci peut être investie de significations différentes. Aujourd'hui, il est plus que temps de revoir notre histoire et de travailler notre mémoire de facon commune et collaborative avec tous les acteurs afin de proposer une nouvelle lecture de ces monuments. Le travail réalisé à la Ville de Mons peut être pris en exemple mais on ne pourra jamais le considérer comme terminé. Dans ce cadre, la Ville de Mons, à travers le Mons Memorial Museum, proposera en mai 2021 un colloque international sur ces questions, et au printemps 2022 une exposition complète sur les liens entre Mons et les pays d'Afrique-centrale.

Corentin Rousman

Conservateur Mémoire et Histoire Militaire au Pôle Muséal de la Ville de Mons

⁵ Discours des Autorités communales de Mons prononcé le 19 juin 1932, Dans Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux, supplément au numéro de Juillet 1932, Bruxelles, p. 10.

⁶ Délibération du Conseil Communal de la Ville de Mons du 12 septembre 2017.

⁷ Communiqué de presse de la Ville de Mons du 7 novembre 2017.

Annulation des Mérites Sportifs 2020

À l'instar de l'édition 2019, le collège communal a dû prendre la difficile décision d'annuler l'événement, initialement prévu au mois d'avril 2021. Si en 2020, les raisons principales de l'annulation étaient le nombre limité de participants et l'interdiction de rassemblement, pour cette année, il faut déplorer l'absence de résultats sportifs. En effet, l'année 2020 a vu la suspension voire la suppression de bon nombre de compétitions.

La Ville de Mons souhaite malgré tout continuer à soutenir ses sportifs, comme le démontre l'effort financier consenti dans le cadre de la prime Covid à destination du secteur, en espérant la reprise progressive du sport dans notre pays d'ici quelques mois.

Pour rappel, au début de chaque année civile, tout citoyen et/ou club du Grand Mons peut faire parvenir sa candidature à la cellule des Sports de la Ville de Mons, sur base des performances établies durant l'année écoulée.

Toutes les disciplines sportives sont prises en considération, qu'elles soient pratiquées par des amateurs ou par des professionnels. Les candidat(e)s doivent être domicilié(e)s à Mons ou être affilié(e)s à un club ayant ses activités principales sur le territoire montois.

En attendant le retour des compétitions sportives, engendrant par la même la prochaine cérémonie des Mérites sportifs, la Ville pourrait trouver une formule alternative afin de mettre en lumière son vivier sportif.

Athlétisme

Elise Vanderelst, une Montoise en or!

La jeune sociétaire du MOHA, Elise Vanderelst, est devenue championne d'Europe du 1.500m indoor, tout simplement. Enfin, tout simplement, ce serait faire fi des années de travail acharné qui ont permis cet exploit. Chapeau aussi à son fidèle entraîneur, l'expérimenté Raymond Castiaux. Talent, persévérance et intelligence tactique ont fait de la Montoise la première belge championne d'Europe dans cette discipline. Torun, en Pologne, restera à jamais dans le cœur d'Elise. En finale, elle a tout surpris tout son monde (elle-même peut-être aussi) en réalisant la course parfaite, surclassant ses adversaires dans le dernier tour de piste.

Après quelques jours de repos bien mérités, l'athlète montoise, qui n'est désormais plus une espoir mais une championne, a été accueillie comme il se doit pour son retour au MOHA, en présence de jeunes pousses du club et du bourgmestre Nicolas Martin. Félicitations à Elise, véritable ambassadrice du sport montois. En croisant les doigts pour une qualification prochaine aux prochains IO de Tokyo. À suivre. . .



Contacter la Ville de Mons

Services administratifs, bourgmestre, collège

065 40 51 11

accueil@ville.mons.be

www.mons.be

Facebook / Twitter / Instagram / Youtube

Travaux, propreté...

Travaux.vert@ville.mons.be 0800 / 923 29



Mons Magazine n° 95

Avril 2021 Bulletin communal d'information Paraît huit fois par an.

Editeur responsable

Nicolas Martin, bourgmestre Hôtel de ville - Grand-Place, 22 - 7000 Mons

Ont collaboré à ce numéro

Marie Bertouil et Laetitia Coquelet (Pôle muséal), la Cestion Centre-Ville, Bénédicte Malbreca, Blandine Dhanis (Environnement), Valérie Bernard (Jeunesse), Virginien Horge et Corentin Rousman (Histoire), Mélanie Dupont (Mobilité), Béatric Depotter (Population/Etat civil), Hugo Lepinois (Sports), Lecomte Constance, Morgane François (Police), Fabrice Levêque.

Impression, diffusion, régie publicitaire SPRL Daniel Grasselli

0475 814 526 - daniel.grasselli@skynet.be



Imprimé sur du papier labellisé FSC (gestion forestière responsable)

Conception graphique et mise en page

Thierry Nisolle

Service Communication Ville de Mons

Tirage

55.000 exemplaires, distribués en toutes-boîtes dans l'entité montoise

Couverture

© Photos - pexels-fauxels

PROCHAINE PARUTION

Mai 2021